



**CAFTA ACCA**

Canadian Agri-Food  
Trade Alliance

Alliance canadienne  
du commerce  
agroalimentaire

**Déclaration au Comité permanent du commerce international de la Chambre concernant le projet de loi C-4 Loi portant mise en œuvre de l'accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains.**

Le 18 février 2020,

- Merci de nous avoir invités à parler au nom de l'ACCA, la voix des exportateurs agroalimentaires canadiens, au sujet de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).
- Nos membres ont un message très simple: l'ACCA demande la ratification rapide de l'ACEUM pour assurer une stabilité continue du marché nord-américain et exhorte fortement les parlementaires des deux Chambres à adopter rapidement le projet de loi C-4.
- L'ACCA représente les 90% de fermiers qui dépendent du commerce au Canada et les producteurs, fabricants et exportateurs agroalimentaires qui veulent faire croître l'économie grâce à un accès meilleur et compétitif aux marchés internationaux. Cela inclue les producteurs de bœuf, porc, céréales, les légumineuses, soja, canola ainsi que les industries du malt, du sucre et des aliments transformés.
- Ensemble, les membres de l'ACCA représentent plus de 90% des exportations agroalimentaires du Canada, qui en 2019 ont atteint plus de 60 milliards de dollars et soutiennent un million d'emplois dans les collectivités urbaines et rurales du Canada. Une part importante de ces ventes et emplois n'existerait pas sans un accès compétitif aux marchés mondiaux.
- Malgré cet incroyable succès, nous sommes confrontés à une incertitude sans précédent. La prévisibilité des marchés est érodée par des gouvernements qui continuent de mettre en place des tarifs et d'autres mesures qui sont en contradiction flagrante avec les règles commerciales. C'est arrivé ici en Amérique du Nord, ainsi qu'à l'étranger.
- Le printemps dernier, l'ACCA a publié une ordonnance pour ce qui est exigé des accords commerciaux est cette nouvelle réalité et décrit ce qui est nécessaire pour que les exportations agroalimentaires canadiennes continuent de battre des records. Le document est intitulé « Réaliser le potentiel d'exportation du Canada dans un monde imprévisible et féroce concurrentiel »
- Notre première recommandation est de préserver et d'améliorer l'accès aux principaux marchés d'exportation - et c'est ce que fera la ratification et l'entrée en vigueur de l'ACEUM le plus rapidement possible.
- Nous comprenons le bruit nationaliste tourbillonnant. Nous l'avons observé lorsque nous avons assisté à toutes les rondes de négociation pour le nouvel ACEUM. C'est pourquoi nous avons applaudi lorsque le Canada a conclu les pourparlers l'automne dernier. C'est pourquoi l'ACCA a salué la fin des tarifs sur l'aluminium et l'acier.



**CAFTA ACCA**

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

- Nous apprécions la valeur des marchés en franchise de droits, car pour l'agroalimentaire, le commerce en franchise de droits a été incroyable pour notre industrie agroalimentaire nord-américaine.
- Au cours des 25 dernières années, les exportations canadiennes de produits alimentaires et agricoles vers les États-Unis et le Mexique ont presque quadruplé en vertu de l'ALÉNA, passant de près de 9 milliards de dollars en 1993 à 34 milliards de dollars en 2019. Aujourd'hui, les États-Unis et le Mexique sont les première et quatrième exportations en importance. marchés pour les produits agroalimentaires canadiens, représentant 55% de nos exportations totales l'an dernier.
- Nous appuyons l'ACEUM parce qu'il s'appuie sur le succès de l'accord de l'ALENA. Il préserve l'accès en franchise de droits sur lequel notre secteur agricole et alimentaire nord-américain s'est construit au cours du dernier quart de siècle.
- Nos membres - les centaines de milliers d'agriculteurs, d'éleveurs, de transformateurs de produits alimentaires et d'exportateurs de produits agricoles qui dépendent du commerce - se réjouissent que le gouvernement canadien agisse pour que l'ACEUM soit mis en vigueur afin d'assurer la stabilité du commerce sur le continent.
- L'ACEUM s'appuie sur le succès de l'ALENA. Il préserve et garantit l'accès en franchise de droits sur lequel le secteur agricole et alimentaire nord-américain s'est construit au cours du dernier quart de siècle.
- Nos membres soulignent les résultats suivants comme avantages clés du nouvel ACEUM:
  - L'accord ne contient pas de nouvelles mesures tarifaires ou de restriction au commerce. Tous les produits agricoles pour lesquels les droits de douane sont nuls en vertu de l'ALENA resteront nuls pour les droits de douane en vertu du nouvel ACEUM. Le maintien d'un accès prévisible et exempt de droits de douane sur le marché nord-américain constitue une victoire importante pour les exportateurs canadiens de produits agricoles et agroalimentaires, qui contribuera à renforcer les chaînes d'approvisionnement développées depuis une génération en Amérique du Nord;
  - Le nouvel accord prévoit des progrès significatifs en matière d'alignement et de coopération en matière de réglementation. En particulier, la création du groupe de travail sur la coopération en matière de biotechnologie agricole et la création d'un nouveau comité sanitaire et phytosanitaire contribueront à garantir la transparence des réglementations, fondées sur la science et favoriser un commerce en Amérique du Nord qui se déroule librement, équitablement et en abondance;
  - Un autre avantage clé pour nos membres est la préservation des dispositions de résolution des conflits qui sont essentielles pour garantir des processus justes et transparents en cas de désaccord. Conserver le chapitre 19 dans son intégralité et une bonne partie du chapitre 20 de l'ALENA est une victoire importante pour le Canada;
  - Le nouvel ACEUM contient également une amélioration de l'accès aux marchés pour les exportateurs canadiens de produits agroalimentaires, notamment une augmentation des quotas pour le sucre raffiné et les produits contenant du sucre, ainsi que des gains pour certains produits

à base d'oléagineux transformés, tels que la margarine – des bonnes nouvelles pour nos membres.



**CAFTA ACCA**

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

- Toutes ces avancées contribuent à consolider les gains de l'ALENA et à fournir une assurance dans le marché nord-américain, ce qui est essentiel pour le succès des producteurs et des exportateurs canadiens de produits agricoles et alimentaires.
- En conclusion:
  - L'ACEUM représente une amélioration significative de l'ALENA pour nos membres en maintenant notre système exempt de droits de douane, en établissant des processus permettant d'éliminer des obstacles non-tarifaires au commerce et en maintenant des dispositions essentielles pour traiter des différends.
  - Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement pour que l'ACEUM entre en vigueur afin que nos membres puissent bénéficier des avantages de l'entente aussi rapidement que possible.